

Formation:

Le stage de formation effectué par un arbitre est assumé par le Club Caravelles sauf dans le cas où l'arbitre doit suivre son stage une deuxième fois. Le club est facturé dès l'inscription à un cours, c'est pourquoi nous demandons un chèque de la valeur du cours qui vous sera retourné si vous êtes bien présent au cours. Nous encaisserons le chèque si nous constatons que vous n'avez pas été présent.

Les nouveaux arbitres de moins de 14 ans avant le 1er mai 2012 devront suivre le stage de soccer à 7. Ce stage ne dure qu'une journée et n'implique aucun examen. Avec cette formation, un arbitre peut officier des matchs de soccer à 7 au centre, local (récréatif) comme compétitif (A). Il est cependant à noter que les arbitres ayant leur formation de soccer à 11 pourront officier des matchs de soccer à 11 comme arbitre-assistant en plus du soccer à 7. Ainsi, un nouvel arbitre, peu importe son âge, peut s'attendre à officier majoritairement des matchs de soccer à 7 pendant l'été.

Les arbitres ayant au moins 14 ans au 1er mai 2012 pourront suivre leur stage de soccer à 11 (district). Ce stage dure une fin de semaine complète de 9h à 17h et comporte un examen avec comme note de passage 80 %. Un arbitre ayant assisté au stage et ayant été relativement attentif devrait normalement être en mesure de passer ce test. Ce stage donne donc la formation nécessaire à l'arbitre pour arbitrer des matchs de soccer à 11.

Aussi, un stage de recyclage d'une durée de 3 heures se donne à chaque année pour les anciens arbitres dans le but de prendre connaissance des derniers changements apportés aux règlements ou sur certaines notions dans les interprétations des règlements. Les nouveaux arbitres sont invités à participer à ce stage.

Pour les arbitres d'expérience qui désirent se perfectionner afin d'officier des matchs de plus haut calibre (surtout au niveau AAA), d'autres stages se donnent également, dont les stages niveau 2, niveau 1. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec l'arbitre en chef afin d'obtenir plus d'informations à ce sujet. Il est à noter que ces stages se donnent souvent à Montréal et parfois à Québec. De plus, il est possible de faire des formations pour devenir évaluateur ou instructeur.

Assignations:

Les assignations se feront en fonction du niveau et de l'expérience de l'arbitre (soccer à 7 versus soccer à 11, âge, expérience, etc.) ainsi que sur sa forme physique, car un arbitre désirant arbitrer des matchs de haut calibre se doit d'être en bonne forme pour bien suivre le jeu, au centre comme sur la touche. Il existe deux tests physiques (test Cooper) organisés pendant l'été par l'ARSQ pour les arbitres de plus haut niveau. La motivation et la disponibilité sont généralement, pour nous, les critères qui font la différence chez les nouveaux arbitres d'où la différence entre le nombre de match à arbitrer par semaine.

Postuler pour être arbitre

Vous trouverez sur le site caravelles.ca sous le menu arbitrage un formulaire de candidature. Prenez le temps de bien le remplir, c'est avec ces informations que nous allons vous rejoindre par la suite. Vous allez être rejoint par courriel au mois de mars avec une convocation pour une entrevue.

L'entrevue ne dure généralement pas plus de 10 minutes, rien de bien stressant : quelques questions et une discussion. Profitez de ce moment pour nous poser vos questions et nous y répondrons avec plaisir.

Prises d'informations et candidatures:

salle 115 de l'aréna Sainte-Foy
930, avenue Roland-Beaudin
Québec (Québec),

samedi 25 février, de 13h à 18h,
lundi 27 février, de 18h à 21h
mercredi 14 mars, de 18h à 21h.